



Le samedi 9 et dimanche 10 mars 2024

Formation Les bases de la CAA

Public	Tout professionnel ou parent intervenant auprès de personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA) ou d'autres troubles du neurodéveloppement.
Prérequis	Aucun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les concepts de base utiles au développement d'une démarche de CAA ✓ Connaître les données actuelles de la CAA, les diverses méthodes et outils en CAA, leurs avantages et inconvénients ✓ Savoir adapter sa communication en fonction des personnes accompagnées en tenant compte de leur handicap et de ses conséquences ✓ Savoir argumenter les intérêts et l'impact de la CAA dans les différents contextes de mise en œuvre
Date & horaires	Samedi 9 et dimanche 10 Mars 2024 : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (accueil à 8h30)
Lieu	Sens (Lieu exact communiqué prochainement)
Tarifs	<p><u>Adhérents :</u> Parents d'enfant TSA ou adulte avec autisme: Gratuit Professionnels et autres: 30€*</p> <p><u>Non adhérents :</u> Professionnels: 50€* Parents d'enfant TSA ou adulte avec autisme: 30€*</p> <p><small>*ASVA n'étant pas assujettie à la TVA, les prix s'entendent fermes et définitifs</small></p>

Organisateur : ASVA

Autisme Sénonais Vers l'Autonomie (**ASVA**) est une association de loi 1901 qui œuvre sur le sénonais. Elle a pour objectif d'accompagner des enfants, adolescents et adultes autistes (ou ayant des troubles apparentés) diagnostiqués ou en cours de diagnostic, dans les apprentissages scolaires, de développer leurs compétences sociales et de favoriser leur autonomie. ASVA propose des actions dans l'optique d'une amélioration continue de la prise en charge de l'autisme sur le bassin Sénonais.

Organisme de formation :

ISAAC Francophone

Déclaration d'activité n° 27210437221

Numéro SIRET: 53068721900036

Contenu de la formation

Vous aurez à mener une première démarche de CAA en identifiant toutes les dimensions nécessaires pour sa mise en œuvre dans un établissement ou dans tout autre environnement (familial, scolaire, autre). A travers l'analyse des concepts au regard des bases théoriques qui structurent la communication interpersonnelle, de l'étude d'environnements utiles au déploiement de la démarche de CAA, de l'examen des différentes méthodes et types d'outils et de la connaissance des troubles du langage qui empêchent la communication, vous construirez des réponses aux besoins de communication des personnes en situation de handicap de communication en leur apportant les moyens de communiquer. Ces deux journées passeront en revue les différentes techniques ; plusieurs d'entre elles nous viennent de pays étrangers où elles sont utilisées couramment.

Bulletin d'inscription

ⓘ A retourner complété à : **ASVA 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse: _____

Profession : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

- Merci de préciser si je suis déjà adhérent (individuel, professionnel ou famille)
 - Adhérent (précisez) : _____
 - Non adhérent (précisez) : _____

- Si je souhaite adhérer à l'association, je joins un chèque du montant de l'adhésion correspondant à ma situation
 - J'adhère à l'association ASVA
 - individuel 15€
 - Famille 30€
 - professionnel 20€

Modalités de règlement :

Par chèque à l'adresse suivante : ASVA 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF

ⓘ Votre inscription sera validée à réception du paiement, en cas d'annulation par le participant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le versement effectué reste acquis par l'association.



Déclaration en préfecture n°W 893006489
Siège social : 45 rue de Chaillots 89100 SENS
Courrier : 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF
Mail : association.asva@orange.fr
Suivez-nous sur Facebook Autisme Sénonais Vers l'Autonomie

